



## Maison Dacquin Pôle de prévention des conduites addictives

---

### **LES JEUDIS DE LA PREVENTION**

**Jeudi 23 avril 2009 de 14 à 16 heures  
à la Maison Dacquin**

### **« La prévention en milieu scolaire »**

Vingt six personnes étaient réunies pour cette rencontre parmi lesquelles : assistantes-sociales scolaires, infirmières scolaires, professionnels du travail social et de la prévention.

Pour aborder la prévention en milieu scolaire, il est proposé deux temps de travail :

- une réflexion sur la façon d'aborder la prévention des conduites addictives : soit en partant d'une approche globale (prévention généraliste, éducation pour la santé..) pour aller vers la prévention des usages de produits... soit l'inverse, c'est-à-dire partir des produits afin d'amener le public à réfléchir sur l'ensemble des prises de risque.
- un échange sur les publics visés en milieu scolaire : élèves, parents, enseignants, etc...

#### **1) Quelle approche en prévention ?**

Au regard de ce qui s'est passé ces dernières années, on a le sentiment que la prévention des conduites addictives en milieu scolaire oscille régulièrement entre les 2 pôles (prévention globale, prévention spécifique) et sans que cela relève de vrais choix institutionnels.

Très vite, les échanges mettent en évidence ces difficultés d'organisation de la prévention en milieu scolaire. Il existe un cadre idéal possible, les CESC, mais ceux-ci (obligatoires règlementairement) sont réunis ou activés à une fréquence inégale selon l'implication des chefs d'établissement.

Les CESC sont composés de membres de la communauté éducative, de représentants de parents, d'élèves, de partenaires de prévention, mais les modalités même de fonctionnement de cette instance dépendent du responsable de l'établissement. Ainsi, certains CESC ont très bien fonctionné à une époque, puis ont été suspendus avec le départ d'un proviseur.

Une autre difficulté en milieu scolaire concerne la disponibilité des enseignants, la possibilité ou non d'utiliser des heures de cours pour faire de la prévention etc... Certains professeurs sont moteurs, d'autres sont réticents à toute implication dans le champ de la prévention.

Ainsi, en milieu scolaire comme dans d'autres domaines (les entreprises par exemple), tout est question de « gouvernance », de volonté institutionnelle et de moyens humains dans un contexte économique et social difficile.

Et pourtant des actions sont mises en œuvre, souvent suite à des événements internes ou externes à l'établissement. En effet, un article dans la presse, un fait divers, peuvent déclencher la mise en place d'une action de prévention des toxicomanies sous la « pression » de parents, chefs d'établissement etc...

Mais ce peut être aussi un événement interne tel que la découverte de bouteilles d'alcool dans l'établissement, l'interpellation de jeunes fumeurs de cannabis, etc...

Ce type d'intervention, en réaction à un événement, peut avoir des effets positifs à condition que l'action ne reste pas ponctuelle et qu'il y ait une bonne collaboration entre les intervenants extérieurs et le personnel de l'établissement.

Lorsqu'une action est mise en place, suite à un événement, elle est généralement ciblée sur un produit. Par contre, d'autres démarches construites sur du moyen terme (expositions par exemple) permettent d'avoir une approche plus globale sur la prévention des conduites à risque.

Certains dispositifs institutionnels tels que l'Attestation de Sécurité Routière, peuvent être une opportunité à saisir pour mener des actions de prévention des conduites addictives en partenariat. Il peut être intéressant, aussi, de se saisir des programmes scolaires (socle commun des connaissances et des compétences qui décrit les compétences civiques et sociales que doivent acquérir tous les élèves pendant leur scolarité). La connaissance des orientations institutionnelles (MILDT, EN...) peut nous aider à renforcer notre légitimité dans la mise en œuvre de telle ou tel type d'actions.

## **2) les publics**

Les jeunes en milieu scolaire sont un public captif... mais pas forcément captivé. Tout dépend de la préparation préalable aux interventions, de la nature des informations qui leur sont données et surtout du cadre de ces interventions. Un travail en petit groupe avec garantie de confidentialité... favorise les échanges et la participation.

Dans un même niveau de classe, il peut y avoir de grandes différences de maturité, voire d'expérience, ce qui rend parfois compliqué les interventions sur un thème tel que la prévention des toxicomanies.

Il n'y a pas d'âge pour la prévention des toxicomanies. Par contre, il est nécessaire de toujours partir de l'expression des jeunes pour adapter nos interventions, la nature des informations données, etc...

Intervenir auprès des parents ? Il y a des expériences positives et d'autres moins... Il semble néanmoins plus « facile » de mobiliser les parents sur un thème précis (telle drogue par exemple) que sur la prévention en général. Comment les interpeller sans stigmatiser ? Peut être, sommes nous parfois trop frileux dans nos modes de communication...

Souvent, les parents ont des connaissances moins poussées en matières de drogues, que leurs enfants. En intervenant auprès des parents, nous devons surtout chercher à favoriser le dialogue entre jeunes et adultes sur des questions compliquées telles que les consommations de drogues.

Dans cet objectif, on peut aussi imaginer des initiatives, comme la transmission de résultats d'enquêtes sur les élèves, aux parents.

*Ce résumé des échanges a été rédigé par Jérôme Navet, animateur de la rencontre et Karen Pierretton, éducatrice à la Maison Dacquin.*

---

**Maison Dacquin 31 rue Dacquin 73000 CHAMBERY**  
**Tél : 04.79.75.62.26 – Fax : 04.79.75.62.27**  
**maison.dacquin@orange.fr**